

AVIS PUBLIC

RÔLE DE PERCEPTION DES TAXES MUNICIPALES

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que le rôle général de perception des taxes municipales est déposé au bureau de la Municipalité au 4765 chemin Capelton, Canton de Hatley.

La Municipalité procédera à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné au Canton de Hatley, ce 7 février 2024.

Gabriel Demers Directeur général